

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. OBJET DU MARCHÉ :

RÉALISATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE AU CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE POUZAUGES (85)

- LOT N° 01 : TERRASSEMENT VRD
- LOT N° 02 : GROS ŒUVRE MACONNERIE
- LOT N° 03 : CHARPENTE / BARDAGE BOIS
- LOT N° 04 : COUVERTURE
- LOT N° 05 : METALLERIE SERRURERIE
- LOT N° 06 : PLAFOND COUPE FEU
- LOT N° 07 : CHAUFFAGE
- LOT N° 08 : ELECTRICITE
- LOT N° 09 : PEINTURE

2. MAITRE D'OUVRAGE :

Communauté de communes du Pays de Pouzauges. Maison de l'Intercommunalité
La Fournière
85700 POUZAUGES
Tél : 02 51 57 14 23,
SIRET 248 500 464 001986

Représentée par sa Présidente : Bérange SOULARD

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

3. CODE CPV :

- Code CPV complémentaire : 45112500-0 - Travaux de terrassement
- Code CPV complémentaire : 45223220-4 - Travaux de gros œuvre
- Code CPV complémentaire : 45261100-5 - Travaux de charpente
- Code CPV complémentaire : 45261210-9 - Travaux de couverture
- Code CPV complémentaire : 44316500-3 - Serrurerie
- Code CPV complémentaire : 45421146-9 - Mise en place de plafonds suspendus
- Code CPV complémentaire : 45232141-2 - Installations de chauffage
- Code CPV complémentaire : 45311200-2 - Travaux d'installations électriques
- Code CPV complémentaire : 44111400-5 - Peintures et revêtements muraux

4. PROCEDURE DE PASSATION :

Procédure adaptée (art L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique)

5. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Les informations nécessaires à la candidature et à l'offre figurent dans les documents de la consultation. Les variantes sont autorisées. ([Article R. 2151-10 / 8](#)). Chaque variante doit faire l'objet d'un mémoire permettant d'en apprécier l'intérêt technique et économique par rapport aux critères de classement des offres.

6. DUREE DU MARCHÉ - DELAIS D'EXECUTION :

Le marché prend effet à compter de sa date de notification et est valide pendant DOUZE (12) mois.

7. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

A télécharger gratuitement sur : <https://www.marches-securises.fr>

8. DATE DE REMISE DES OFFRES :

La date limite de réception des offres est fixée au 17 JANVIER 2022- 12 HEURES TERME DE RIGUEUR.
Plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

9. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	40.0%
2 - Valeur technique	50.0%
3 – Délais	10.0%

Négociation :Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier

Une visite sur site est obligatoire pour le lot n°07, toute offre n'ayant pas d'attestation de visite sera éliminatoire.

**LA CHAUFFERIE BIOMASSE DOIT ÊTRE OPERATIONNELLE, LE 1^{ER} OCTOBRE 2022 TERME DE RIGUEUR
(HORS LE MOIS DE LA PERIODE DE LA PHASE DYNAMIQUE)**

Les opérateurs économiques devront se conformer aux directives liées au développement durable sur le choix des matériaux.

10. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

11. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

TA de Nantes - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 Nantes - Tél. : 02.40.99.46.00.

12. INFORMATIONS DIVERSES :

Offre en français et en euro HT

13. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 22 novembre 2021